

*Escapades  
à Vertou*

11,9 km  
2h30

**Circuit  
De la Ramée  
à la Ville-au-Blanc**

De la Ramée  
à la Ville-au-Blanc,  
ce circuit vous invite  
à découvrir un  
patrimoine naturel  
et bâti, entre villages,  
vignes et Sèvre.

DR



# Circuit De la Ramée à la Ville-au- Blanc

Distance : 11,9 km

Durée : 2h30

## Départ



 Aire de  
pique-nique

## Départ/arrivée Port de la Ramée

Prendre rue de la Ramée,  
descendre l'impasse  
du Port de la Ramée  
jusqu'au parking  
(6 places).

**1**

**La Ramée** - Le reflet des arbres dans l'eau de la Sèvre confère à cet endroit un romantisme qui n'est pas sans évoquer l'origine du mot « Ramée » : un endroit boisé et ombragé...fort apprécié d'un curieux mammifère.



**Le castor** D'abord menacé d'extinction au début du 20<sup>ème</sup> siècle, ce plus gros mammifère rongeur d'Europe poursuit son expansion en France. Sa présence à la Ramée est avérée. Son activité nocturne le pousse à sortir en début et fin de nuit pour se nourrir de végétaux, laissant parfois sur les berges des branches taillées en crayon, furtives traces de son passage.

Photo : Patrick TRECUL

**2**

**La Sèvre** - Elle prend sa source dans les Deux-Sèvres et poursuit sa course sinuuse sur 136 km jusqu'à sa confluence avec la Loire. En ce lieu poétique, la Sèvre reçoit, non loin du Pont de la Ramée et du lieu-dit « Le Coin » sur la Commune de Saint-Fiacre, les eaux de la Maine. De l'association du nom de ces deux rivières naît l'appellation d'origine du fameux cru : « Muscadet-de-Sèvre-et-Maine ».

L'interaction de la Sèvre et du vignoble, qu'elle coupe en son milieu, se développe au Moyen-âge sous la main de l'homme, époque où les moines de Saint-Martin procèdent à l'encépagement des terres, puis à la régulation de l'acheminement du vin par voie d'eau. La Sèvre contribue au commerce florissant entre Nantes et le vignoble nantais dont tireront profit les négociants de l'Europe du Nord, en particulier les hollandais. Les redevances perçues par les moines sur l'activité marchande de la Sèvre leur permettent d'entretenir le barrage de la Chaussée au Chêne et par la suite, l'écluse construite pour palier les sautes d'humeur de la Sèvre et permettre un flux ininterrompu de bateaux.

**3**

**Port et bac de la Ramée** - Du port de la Ramée partent des gabares chargées de fûts de vin et d'eau-de-vie ; en arrivent des chargements de céréales, de chaux ou encore de bois. La rivière n'est pas seulement le lit d'une activité économique, elle rallie les habitants qui viennent y pêcher, y laver leur linge, y faire boire le bétail et utiliser le bac pour passer d'une rive à une autre.

Au 19<sup>ème</sup> s., l'accroissement des axes de circulation ferroviaires et terrestres met fin à l'activité du passage de la Ramée.

**Le pont de la Ramée** - Un premier pont payant, rendu gratuit en 1907, est ouvert en 1857 pour relier Nantes à Clisson. Long de 50m, fait de métal et de deux colonnes en fonte remplies de béton, il s'avère impropre au passage de poids lourds et devient vite vétuste. En 1938 et au même endroit, un nouveau pont accueille la circulation de véhicules, plus solide car construit en béton armé, plus large et démunie de colonne ce qui n'entrave pas la navigation de la Sèvre.



DR

**4**

**Le site des Thébaudières** - Nous contournons un vaste domaine autrefois préventorium antituberculeux puis centre d'accueil d'enfants handicapés.

Ce site abrite aujourd'hui l'**Institut des Hauts-Thébaudières** (aveugles et déficients visuels) ainsi que l'**Institut Médical Educatif (IME) Val de Sèvre** (déficients intellectuels).

DR



Préventorium des Thébaudières - Vertou (Loire-Atlantique)

DR

**5**

**Le commun de village** - Spécificité du Vignoble nantais, les habitants de nombreux villages partagent aujourd'hui encore des parcelles en propriété indivise nommées communs (pâture, mare, puits, calvaire). Dès l'Ancien Régime, la population rurale s'organise et vit dans des espaces groupés. Le bâti, très imbriqué, se compose de petites maisons et de dépendances liées à l'activité agricole ou viticole. La Ville-au-Blanc, Les Mortiers, La Denillière, La Bouteillerie en sont des exemples.

**6**

**Pierre DOUSSIN** [né le 4 juin 1814 à Vertou, mort le 20 mars 1901 à Teillé] vit au sein d'une famille modeste. Son père est charpentier. Enfant, il aime se promener dans la nature et prier dans la chapelle de son village, la Ville-au-Blanc. Il étudie à l'école presbytérale de Vertou et prépare son séminaire à Nantes. Aux vacances, il retourne à la Ville-au-Blanc et enseigne le catéchisme aux enfants. Puis il est envoyé à Teillé [44] comme vicaire de l'abbé SOTIN. Au décès de celui-ci, il est nommé curé puis Chanoine honoraire de la Cathédrale de Nantes. Le Chanoine ERIAU lui consacre une biographie consultable à la bibliothèque Libre Cour de Vertou.

**7**

**Le site de l'association Saint-Benoit-Labre** - Cette propriété de la Ville-au-Blanc comprenant un logis [1860] et une chapelle, de longue date destinée aux plus démunis, accueille d'abord un orphelinat pour jeunes filles, puis devient, sous l'impulsion de Maurice THOMAS, le Centre-Saint-Yves pour l'insertion sociale par le travail. Enfin, elle abrite aujourd'hui l'association Saint-Benoit-Labre ainsi qu'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social [C.H.R.S.] AMETIS.

#### Lieudit « Les Mortiers »

**8**

N°23 : c'est le lieu d'une ancienne annexe du Prieuré Saint-Pierre. En témoignent le portail et quelques vestiges d'une petite chapelle. Les dépendances abritaient pressoir et cuves à vin. Le pharmacien Auguste LERAT [né le 10 août 1859 à Nort-sur-Erdre, mort le 22 janvier 1961 à Vertou] à qui l'on doit la fontaine de la place Saint-Martin, y a vécu et y est décédé.



DR

**9**

N°42 : l'élément le plus ancien de cette propriété est sans doute la chapelle. La demeure, en partie de 1624, a été remaniée au fil du temps. Autrefois, les dépendances abritaient une forge, des écuries, un pigeonnier et des caves. Il y aurait eu un moulin à vent.



DR

**Attention :** Certains sentiers empruntent ou traversent des routes. Soyez prudents et marchez sur le bas-côté. Merci de respecter la nature (feux, détritus, cueillettes de fleurs et fruits interdits), mobilier public, la tranquilité des animaux et des personnes, les propriétés privées et d'observer les éléments de patrimoine bâti de celles proposées dans cette brochure depuis le domaine public.

Les randonnées sont entreprises sous votre entière responsabilité et ne sauraient engager celle de la Ville de Vertou. Chaque sentier est balisé de ses propres repères de couleurs, peints sur les arbres, les piquets ou les rochers.

**Brochure conçue avec le concours des associations d'histoire locale :**

**Association Généalogique Vertavienne, Vertou au Fil des Temps,  
Club Philatélique Vertavien, Photo Club de la Sèvre.**

Bande de rappel

Fausse piste

Changement de direction

Référence IGN : extrait de SCAN 25°

© IGN - 2017 - autorisation n°40-17.06

Imprimé sur papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique

VILLE DE  
**VERTOU**

**RENSEIGNEMENTS :**

Direction de la Communication  
02 40 37 77 70 et [www.vertou.fr](http://www.vertou.fr)